

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 5

Artikel: L'ambition
Autor: Schabzigre, Aimé
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



CONSEIL D'AMI A UN NOUVEL ABONNE

Un ami de Grancy nous a fait le plaisir de nous écrire quelques mots tout plein gentils, en nous priant de l'inscrire comme abonné au Conteur, ce dont nous le remercions bien sincèrement. Nous lui devons donc quelques mots en réponse à son aimable carte toute pleine d'un humour qui dénote d'un bon Vaudois.

Voilà t'y pas que ce brave ami a des poules qui sont à goutte, et qui ne lui font pas l'ombre d'un œuf, rapport qu'il a un coq neuchâtelois ! Ça ne m'étonne pas ! Alors, y a rien à faire ; ces bougres de coqs brichons, c'est bon pour les criblottes de par là-bas en haut, à la Sagne ou à la Tchaux ! mais pas pour les poules de par chez nous qui sont tant braves ! D'abord, quand ils chantent, ils font : « Ké, ké, réké ! » ça t'épouillait ces pauvres bouèbes de pussines ! Elle se figurent qu'ils chantent en allemand ! Ah ! cher ami, croyez moi ! Il vous faut changer de coq ; sans ça, vous pourriez bien être aussi sous la carre ! Si vos poules ne font point d'œufs, gare la bourgeoisie ! C'est pas sur votre coq, Sagnard ou Covasson, qu'elle va tomber, ça sera bel et bien sur vous ! Vous savez, les femmes, c'est bien joli et bien gentil, mais il n'y a rien qui te les mette de mauvaise comme les lessives par la pluie et les poules qui ne font point d'œufs ! La mienne me fait bien la chette parce que mes pigeons ne font point de bouèbes ! Voyez-vous, cher lecteur et ami, on a chacun sa croix et tôt ou tard on finit toujours par passer sous la carre ; aussi, il faut éviter autant qu'on peut d'avoir des coqs neuchâtelois et le mauvais temps pour la lessive !

Pierre Ozaire.



LÈ BON METI

AI a bin dâi meti dein sti mondo, du lo tappa-seillon, lo tsapoué, lo taupî, lo croque-moo, lo païsan, lo régent, lo menistre, tant qu'à cliquer de monsu. Ein a dâi bon, s'on è on crâno coo ; ein a dâi croûio, s'on a lè couëte ein grantiâo et s'on è quemet lè baromètre que pouant pas sè clinnâ.

L'è su que lâi a bin dâi meti.
L'autr'hi, ie demandâvo ao menistre :
De quin meti âi-vo lo mé dein voutra coumouna ?

— Dâi païsan, que m'a repondu.

— Vo crâide ?

Et on è décheindû avau la tserrâire dâo motî, lè doû, mè et lo menistre.

— Que tourdzi-vo ? que m'a de dinse lo menistre.

— L'è onna trablletta à la bise. L'è bon po l'estomac que i'è tota détraquâie. Mè busse, mè couâi, mè pâodzene, mè canfâre à mè fère brama.

— Ouaih.

— L'è dinse.

— Et quemet vo soignî-vo ?
— I'è fé lo remîdo ao syndico. M'a de que faillâi bâire su dâi tite de camamille.

— Cein vo z'a fé ouïe.

— Pas mé que ma choqua.

— Et pu ?

— L'assesseu m'a de : « Lâi a rein de pe digno po l'estoma détraquâie que de bâire on verratson de dzansanna dèvant de sè betâ ao lhi. »

— Vo lâi fé ?

— Bin su, mâ l'estoma m'a canfarâ on bon mé.

— Et adan ?

— Adan ! I'è reincontrâ lo bolondzi que m'a baillâ on remîdo. Faillâi rein medzi que dâo pan sein lèvan que mè farâi à bon compto. Ein è medzi quieinze dzo. Oncora quieinze, i'été fotu.

— Vouaih !

— L'è dinse ! Heureusameint que la fenna ao maisonneu m'a de : « Bâi su de la filiâo de bounhommo. L'è radicat ! »

— Voz'âi bu de clli bounhommo ?

— Dâi sètâ. Végne à rein. I'è reincontrâ lo taupî que m'a fé lo remîdo.

— Lo remîdo ?

— Oï, preindre onna ratâ à la lena que crêt, la tyâ, lâi levâ la pi et la betâ su lo crâo de l'estoma, ein faseint la prèire.

— Quinta prèire ?

— Dere asse rido qu'on pâo : « Au nom de la sainte Trinité ! Amen ! Comme St-Martin a mis son manteau sur le pauvre pour le guérir de la froidure, ainsi seras-tu guéri par la peau de la souris ! Ainsi soit-il ! » Et dinse trâi iâdzo.

— Et vo z'allâ mî ?

— Adî pe mau. Mé crayé dza prêt à modâ po l'autro mondu, quand lo ramouneu m'a de : « T'i fou ! T'a rein qu'à tè fère on eimpliâtro de soutse su lo veintro, la né ao lhi, et te mè derî dâi novalle. »

— Cein vo z'a fé ouïe ?

— D'â premi. Et pu pe rein, Mâ la fenna ao pétabosson, que l'a zu soignî lè dzein pè lè z'épetau ma de que lo meillâo l'étâi de medzi dâi pomme et dâi pomme à rebouille-mor. Pa raît que cein vo doûte lo mau quemet avoué la man.

— Et l'affère l'è mî zu ?

— Nâ, ie paraît que faillâi dâi pomme bou-tsene et n'avé rein que dâi pomme bovarde ! Vo comprenez ?

— Et pu ?

— Du cein, i'è fé dâi ceintanne de remîdo. Tote lè dzein de la coumouna ein avant ion por mé. Lo derrâi, lè trablletta à la bise, l'è voutra fenna que mè l'a de.

— Eh bin, accutâde ! fâ lo menistre. Po l'estoma, lâi a rein que sâi meillâo que bâire ein sè lèveint on verro d'iguie boulaîte. Cein vo net-tête à tsavon.

— Grand macî bin, monsu lo menistre. Et ora, quemet vo desé po coumeincî, se on vo demande quin meti lâi a lo mè dein la coumouna, dite pi que l'è cliquer de mâidzo. M'ant ti baillâ on remîdo po mon estoma détraquâie, tant qu'à vo, monsu, et ein bin vo remacheint. Quin mouf de mâidzo, tot parâi ! Dusse ître on bon meti !

Marc à Louis.

L'AMBITION

PRENEZ la peine d'entrer, Messieurs ! En disant ces mots, Madeleine Nourrisson, une digne matrone, introduisit à la chambre attendant à la cuisine une délégation qui venait, au nom des électeurs de la contrée, demander au syndic de Champgras, Marc Nourrisson, l'autorisation de le présenter au comité central du parti en qualité de candidat au Conseil national. Les élections devant avoir lieu dans quelques semaines et le désistement d'un conseiller ayant été annoncé, il était indiqué de faire la proposition sans tarder afin d'être en bon rang parmi les compétiteurs.

En groupant six chaises autour de la table ronde, Mme Nourrisson pria Messieurs les délégués de s'asseoir. Elle annonça que son mari « foutimassait » avec son fils « par la remise », mais qu'elle allait l'appeler et qu'il serait là à l'instant. En effet, cinq minutes après, le syndic qui était également député au Grand Conseil, serrait avec bienveillance la main de ses visiteurs dont l'apparition ne parut pas trop le surprendre. Peu après, Madeleine Nourrisson et sa fille Antoinette, apportaient, l'une, un plateau garni de bouteilles et de verres, l'autre, un grand plat chargé de bricoles tout croquants. La discrétion étant de mise en nos campagnes, Madame Nourrisson et sa fille se retirèrent dès qu'elles eurent rempli leur mission. Elles se mirent à tricoter silencieusement à la cuisine, tout en tendant l'oreille du côté de la porte de la chambre adjacente. Au début, l'écho des propos échangés arrivait confusément aux deux femmes, mais dans la suite le diapason des voix monta dans la mesure où les bouteilles se vidaient.

Vers les 10 1/2 heures du soir, quand, toute gaie, la délégation se retira, Madeleine, dont l'excellente ouïe égalait pour le moins la curiosité, savait exactement tout ce qui s'était passé, mais elle joua l'ingénue vis-à-vis de son mari et lui demanda :

— Eh bien, François, que t'ont-ils voulu tous ces Messieurs ?

François Nourrisson parut un peu embarrassé de répondre, car il aimait lui aussi à faire un brin de comédie. Après avoir expliqué avec force circonlocutions qu'il avait demandé 48 heures pour réfléchir, il raconta que le capitaine Aloïs Ducran, qui parla au nom de la délégation, lui avait assuré que le pays, non content de le voir à l'œuvre comme syndic de la commune et grand conseiller à Lausanne, attendait de lui encore d'autres services. Le district n'avait jusqu'ici jamais possédé de représentant au Conseil national et puisque, avait ajouté le capitaine, on disposait d'un homme capable et populaire, le jour était venu de revendiquer le siège disponible en faveur du syndic de Champgras.

Malgré son air bonhomme sans ambition, Nourrisson, en son for intérieur, ne détestait nullement les honneurs, mais il savait que c'est un penchant qu'il vaut mieux ne pas trop laisser voir si l'on ne veut point choquer et éveiller des rivalités autour de soi. Cette fois-ci, le syndic avait été sincère en affirmant à la délégation qu'on aurait mieux fait de ne pas le mettre en avant. Ce désintéressement provenait de ce que Berne en vérité lui faisait peur. C'est pourquoi,

maintenant qu'il osait s'exprimer franchement, il confia ses peines à sa femme, en lui faisant remarquer ceci :

— Toi, tu n'aurais rien à risquer d'aller par là-bas. Tu as appris l'allemand dans un pensionnat à Horgen, chez les demoiselles Laiderat, mais moi, je n'ai été que douze mois en échange à Bümliz où l'on me parlait toujours le français. Si au Conseil national, « ils » s'exprimaient en « Berndütsch », il y aurait peut-être possibilité de s'entendre, parce que c'est une langue qui ne connaît pas tant de détours et de compléments. On dit « wotsch oder wotsch nit » et puis c'est tout. Mais si les discours se font en bon allemand, comment veux-tu que je m'en sorte ?

Madeleine qui, elle, raffolait ouvertement des « dignités », comme elle disait, et qui voyait son François, le grand homme de Champgras, débarrer triomphalement à Lausanne en qualité de Conseiller fédéral, ne partageait point les scrupules de son mari.

— Ah, la belle affaire que de ne pas connaître l'allemand. Pour voter, ce n'est pourtant pas nécessaire et tu pourras toujours t'en tenir à ce que feront les autres députés vaudois de ton parti.

— Oui, sans doute, mais si j'étais amené par les circonstances à prendre la parole dans une discussion, je me trouverais embarrassé, parce que je n'aurais compris qu'une partie des orateurs.

— Dans ces cas-là, François, tu serais bien bon de te préoccuper de ce qu'ont « talmatché » les « allemands ». Dis seulement ce que tu as sur le cœur et laisse les autres conseillers se démêler comme ils voudront. Ce n'est d'ailleurs pas nécessaire que chacun prenne la parole, le principal est qu'on soit là pour voter du bon côté.

— Oui, cependant il faut penser à tout, car on ne sait jamais ce qui peut vous tomber dessus. Par exemple, s'il m'arrivait ce qui est survenu à notre éminent concitoyen M. Ernest Chuard et que je sois élu conseiller fédéral contre mon gré, sans avoir eu le temps d'y réfléchir, ce serait une vilaine histoire. Dans la suite, il faudrait bel et bien que je puisse saisir le sens de tous les discours que l'on m'adresserait touchant la gestion de mon département, que ces discours se débitent en allemand ou en français, peu importe.

— François, il y a pas là de quoi t'en faire, parce que, toi conseiller fédéral, nous devons habiter la ville fédérale et alors il me sera possible d'assister aux séances du Conseil national. J'irai me placer sur la tribune où nous étions assis lors de notre dernier voyage à Berne. Ainsi, je pourrai toujours facilement te renseigner sur ce qui se dira en allemand.

— Et les lettres dont je ne comprendrai pas un mot et qu'il me faudra signer ?

— Tu les signeras de confiance, attendu que tu pourras sûrement te fier à tes chefs de service qui sont, je pense, payés pour faire du bon travail.

— Et aux séances du Conseil fédéral qui me traduiront les discours de MM. Schulthess, Haab, Häberlin et Scheurer ?

— Il me semble que vous pourriez tenir vos séances à ta cave, tout aussi bien que vous le pratiquez ici quand la municipalité a des affaires à discuter. En étant tes hôtes et en buvant ton « Epesses », tes collègues n'oseraient pourtant pas faire autrement que de s'exprimer en ta langue, à moins qu'ils ne s'en tiennent au « Wotsch oder wotsch nit », ainsi que tu dis qu'on parle le « Berndütsch ».

— Si tu te représentes que les conseillers fédéraux n'ont que trois séances par année comme notre municipalité, tu te mets le doigt dans l'œil. On m'a dit qu'ils se réunissent deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, sans compter les séances extraordinaires. Te représentes-tu ce que cela me coûterait de les héberger si souvent ? Non, je n'irai pas à Berne pour me ruiner. Aussi, tout bien réfléchi, j'écirai après-demain au capitaine Ducran que je suis trop occupé pour pouvoir encore accepter le mandat de con-

seiller national. Il y en a assez d'autres qui ne diront pas non.

— Voilà bien les hommes ; dès qu'ils ont une contrariété, ils perdent courage. Allons, François, accepte au moins le siège au Conseil national ! Si jamais tu devais être élu au Conseil fédéral, cela ne se passera pas dès ton arrivée à Berne. En attendant, tu auras le temps d'apprendre un peu l'allemand à force de l'entendre parler pendant les sessions. Ne te souviens-tu plus que le vieux régent Jeannot disait toujours que pour apprendre une langue il n'y avait rien de tel que de respirer l'air du pays où elle se parle ? Quelques mois de séjour à Marseille et l'on en revient tout plein de l'« assent » de la Cannebière ! C'est la phrase que le vieux Jeannot répétait souvent à l'école. A Berne, ce sera comme à Marseille. Vas-y sans crainte, François, c'est moi qui te le dis. En finale, tu n'es pas plus bête qu'un autre.

En écoutant le dernier argument de sa femme, Nourrisson se disait qu'elle et le vieux Jeannot pourraient bien avoir raison. C'est pourquoi il ajouta avec son petit air de martyr :

— Puisqu'il est écrit quelque part, je crois dans le Coran, « Ce que femme veut, Dieu le veut », je vois bien qu'il faudra que je me sacrifie, attendu qu'il n'y a pas moyen de faire autrement.

Aimé Schabzigre.

FINE RÉPARTIE

UNE compagnie de pontonniers établissait un pont sur l'Arve. Pendant ce temps, les deux tambours avaient reçu du capitaine l'ordre de s'exercer sur l'autre rive, derrière un bosquet de vernes.

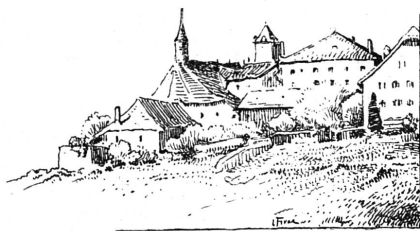
Sur ces entrefaites, une savoyarde vint à passer près des tambours avec son âne qui se mit à braire.

Un lieutenant genevois en reconnaissance arriva aussi à cet endroit. Amusé par ce bruyant tapage, il s'approcha des soldats qui prirent aussitôt la position.

— Ah ! vous faites de la musique, leur cria-t-il en riant, et vous êtes trois musiciens ! Ce disant, il leur montrait Aliboron claironnant. — Savez-vous ce qu'il joue celui-là ? leur demanda-t-il, malicieusement.

— Oui, mon lieutenant, c'est le rappel aux officiers ! répondit avec à-propos l'un des tambours.

A. Mex.



EXTRAIT DU REGISTRE DES BÂPTÊMES DE LA PAROISSE DE PULLY

Un ami du Conteur et de l'histoire de notre pays a bien voulu nous donner connaissance de la pièce suivante. Merci !

L'an 1652 au mois de Juin.
On a fait refondre le 2de Cloche de Pully, laquelle pesoit au poids de Vevez
savoir : 385 Livres
— Etant refondue a pesé 435 »
Ainsi a été augmenté de 50 »
On a payé pour la refondre, savoir 200 Fl.
Item pour la décale à 6 LL. par quintal
Monte à 23 LL. par quintal
d'augmentation à 50 LL. »
= 73 LL. à 8 batz ft. 146 Fl.
Elle coute donc 346 Fl.
(signé :) Jn. Raccaud Pastr.
La grande cloche a été refondue l'an 1789.

Quod scriptum sit in Memoriam posteris.

L'an 1788. — Le 18e avril on a aperçu à Pully et à Lutry un léger tremblement de terre. Le 25me May de ditte année, jour du Dimanche, on a ressenti à Midy et un quar, un trem-

blement de terre qui a excité grand bruit dans la Cure, les planchers et les boizages ont fortement éclaté. Cependant, par la grace de Dieu, il n'y a point eû de mal.

On l'a ressenti aussi plus ou moins par tout le village, de même qu'à Lausanne, Lutry et presque dans tout le pais ;

L'an 1788. — Ce jour là il faisoit une grande chaleur, qui même augmenta les jours suivants.

L'an 1789. — Sur la fin du mois de Mars la grande Cloche de Pully s'étant fendue, on l'a envoyée à Vevey pour la refondre et augmenter et le 9me aout suivant a été le premier dimanche que l'on a commencé à la sonner.

Cette même année 1789 l'hyver a été si rude depuis avant le Nouvel an jusqu'au mois de Mars, que les bleds ont été cuits en divers endroits, aussi le froment s'est vendu en aoust 7bre. et 8 bre. jusqu'à 36 baches le quarteron à Lausanne et le beau jusqu'à 38 batz ;

Sur la fin de l'année il s'est vendu encore jusqu'à 33 batz, et les autres graines à proportion.

Leurs Excellences, par un effet de leur paternelle bienveillance pour leurs sujets, en ont fait venir de Souabe et de Bavière plusieurs milliers de sacs de froment qu'ils ont fait vendre dans le pais seulement à 24 batz le quarteron, depuis 8 bre. 1789 jusqu'en 7 bre. et X bre. de 1790. ensuite à 23 et 21 batz.

Distribution du travail. — Comment faites-vous pour visiter une grande ville en deux jours ?

— C'est bien simple. Nous sommes trois. Ma femme visite les églises, ma fille les musées, et moi les cafés et les restaurants. Le soir, nous nous racontons nos impressions.

Aménités conjugales. — Marguerite, votre mari est insupportable ! il m'a tellement mordu ce matin qu'il a enlevé un morceau de mon pouce.

— Oh ? comme je le regrette ! Cette pauvre bête est au régime lacté, et le médecin a défendu qu'on lui donne de la viande...

DISCOURS DU BRIGADIER DELESSERT

DOTTERAT prend congé des agents de la poste de St-François. Soirée d'adieu au cours de laquelle le brigadier Delessert a prononcé le discours suivant :

« Commissaire !

J'en ai pas l'habitude de tenir des discours en public n'étant, Dieu merci ! ni avocat, ni ministre. On ne m'a jamais entendu causer dans une cantine, pas plus à un tir fédéral qu'à un abbaye et si j'essaye de me risquer ce soir c'est primo, parce qu'on me l'a demandé, et second parce que ça me fait plaisir.

N'empêche que je suis bien embarrassé parce qu'on a tant de choses à vous confier que j'en veux oublier passé la moitié !

Voilà trente ans que vous servez dans la police et on était encore gamins que vous nous dressiez déjà des rapports pour maraude, blage de vitres et tout le restant. Et, quand c'est mis dans la police pour qu'elle ne puisse plus nous embêter, vous étiez déjà commissaire. Eh bien ! et ça je le dis parce que c'est vrai, on ne pouvait pas mieux tomber. Inutile !... Vous avez toujours trouvé moyen de nous commander sans nous commander, de nous engueuler sans nous engueuler, de nous fatiguer sans nous bragander et de nous surveiller sans nous espionner. Vous aviez le droit de nous traiter comme des inférieurs et vous nous avez traités comme des Vaudois... Qu'en est-il résulté ? C'est qu'au Poste on n'a jamais de discipline, pas la brigue !... Seulement entendons-nous : on avait la meilleure de toute, puisqu'on vivait en famille. Vous étiez le papa, nous les gamins et ça marchait d'attaque ! Quand est-ce qu'on a eu des niaiseries ensemble ? Oh ! on s'est bien chicané quelquefois, mais ça n'a jamais dépassé un certain point. Le pis du pis que vous nous avez eu dit, c'est : Bougre d'Allemand !... Jamais vous n'avez été plus loin... Aussi, et ça c'est vrai, on vous regrettera longtemps et on n'a pas voulu vous quitter comme ça : on s'est arrangé entre nous et, ma foi ! on aurait voulu faire davantage, mais on n'est actionnaire ni les uns ni les autres, et on vous offre, et de bon cœur, et vous l'accepterez comme on le donne, ce con-